

LE PEUPLE SOUVERAIN

JOURNAL DE LYON.

On s'abonne à LYON, au Bureau du Journal, place de la Platière, 12; à PARIS, chez MM. LEJOLIVET et C^{ie}, rue Notre-Dame-des-Victoires, 46, et chez M. DELAIRE, rue Jean-Jacques-Rousseau, 3.

Le Peuple Souverain paraît tous les Jours, excepté le Dimanche, et donne les nouvelles 24 heures avant les journaux de Paris.

Tout ce qui concerne la rédaction et l'administration du PEUPLE SOUVERAIN, doit être adressé franco au Rédacteur-Gérant.

Prix de l'Abonnement :

	Un mois.	Trois mois.	Six mois.
LYON,	3 fr.	8 fr. 50 c.	16 fr.
DÉPARTEMENTS, 4	12	22	

Annonces, 25 c.—Réclames, 40 c.

AVIS.

Dans le cas où le résultat des élections de Paris et des grandes villes serait connu demain matin, le *Peuple Souverain* paraîtrait en supplément.

Lyon, 29 Avril 1848.

RÉSULTAT DES ÉLECTIONS.

Nous connaissons maintenant le résultat des élections de notre département. Le club Central démocratique n'a pas eu le succès qu'on avait lieu d'espérer après le dépouillement des bulletins de Lyon et de Tarare. La campagne a eu le dessus, on sait pourquoi et comment. Au reste, la liberté est et doit être pour tous, et le premier devoir de tout bon citoyen, de tout ami de la République, c'est de s'incliner en ce moment devant les décisions de la majorité et, pour l'avenir, de chercher à éclairer ces pauvres campagnards, dont une partie est encore habituée à obéir servilement à l'influence funeste et coupable de ces privilégiés de l'ancien régime, dont le seul et unique but, en égarant ou violentant les consciences des électeurs, est de ressaisir l'autorité qui va leur échapper ou de recouvrer celle qu'ils ont déjà perdue.

Vains efforts ! ce qui est passé l'est sans retour, et quoique l'on soit parvenu à éliminer certains candidats dont le républicanisme était hors de doute, la gent rétrograde ne doit pas chanter victoire et elle n'a pas à se féliciter du résultat général de la lutte. Nous avons en main les professions de foi de nos quatorze représentants ; nous les conserverons avec soin, nous les relisons chaque jour ; ils ont déclaré être dévoués corps et âme à la République, se sont engagés à faire triompher les principes démocratiques ; que pouvaient faire de mieux leurs concurrents ? Mais il est bien entendu que les promesses ne doivent pas être de vains mots ; nous prenons acte de ces promesses, et s'ils s'en écartaient nous saurions les leur rappeler. Tous doivent savoir (et il en est parmi eux qui le savent et le pensent) que le peuple devenu souverain ne se laissera plus escamoter

les droits qu'il a reconquis ; qu'il connaît sa force, et qu'au besoin il en saura faire usage.

Nous espérons que nous ne serons pas dans la cruelle nécessité d'en arriver à cette extrémité. Nous connaissons suffisamment les citoyens auxquels vient d'être confiée la tâche difficile de travailler à l'édifice de notre nouvelle constitution. A part un ou deux noms que l'on nous représente comme douteux, nous sommes sûrs des autres. Nous pourrions même dire que nous sommes sûrs de nos quatorze représentants ; n'avons-nous pas pour garantie les promesses solennelles qu'ils nous ont faites ?

Pour nous, défenseurs intrépides de notre souveraineté, sentinelles avancées de l'opinion démocratique, nous ne cesserons de surveiller, de contrôler les actes de nos mandataires, et nous souhaitons, dans leur intérêt, que ces actes ne viennent pas donner un démenti à leurs paroles. Qu'ils se le tiennent pour dit !

Nous allons mettre sous les yeux de nos lecteurs les résultats définitifs des élections du Rhône d'après les renseignements officiels, les chiffres recueillis hier à la hâte n'étant pas en tous points conformes à ceux qui ont été définitivement proclamés :

REPRÉSENTANTS DU RHÔNE.

Laforest, maire de Lyon,	126,743 voix.
Doutre, ouvrier typographe,	104,891
Aubertier, ouvrier en soie,	84,644
Lortet, médecin,	83,664
Lacroix (Julien), propriétaire,	80,969
Mortemart, propriétaire.	71,746
Gourd, capitaine en retraite,	69,453
Paullan aîné, cultivateur,	64,057
Benoit (Joseph), ouvrier,	63,981
Mouraud (Prosper), ingénieur,	59,774
Chanay, procureur de la République,	54,604
Ferouillat, avocat,	53,406
Pelletier, de Tarare,	45,471
Greppo, tisseur,	45,194

Pour compléter les renseignements et pour l'édification du public, nous croyons devoir joindre à cette liste celle des candidats qui ont obtenu le plus de voix après les quatorze élus.

Ce sont les citoyens :

Hénon, médecin,	44,830 voix.
Fond, de Chaponost,	44,762
Eustache, capitaine au 22 ^e léger,	43,812
Vallier, ouvrier tisseur,	42,864
Faure, maire de Givors,	42,143
Blanc (Félix), légiste,	42,029
Bergier, propriétaire,	40,371
Raspail (l'ami du peuple),	39,571
Proudhon, homme de lettres,	37,674
Morin, juge de paix,	36,563
Vindry, pêcheur,	34,115
Faure (Philippe),	33,813
Lamartine,	22,870
Meynier, fabricant,	" " "
Garella,	" " "

Nous ne reconnaissons que deux opinions dans le système républicain, la démocratie et l'aristocratie. Le *Courrier de Lyon*, dans son dernier numéro, s'exprime ainsi : « Nous avons de bonnes nouvelles à donner à nos lecteurs : l'opinion modérée l'emporte dans les élections de notre département », et plus loin : « Nous enregistrons avec une vive satisfaction les symptômes qui se manifestent chaque jour d'une réaction en faveur de l'opinion républicaine modérée. »

Nous prions le *Courrier* de nous expliquer nettement ce qu'il entend par là ; convaincus que, dans l'idée de ce journal, modéré ne peut être le synonyme de démocrate, nous sommes amenés à en tirer une conséquence qui n'est pas à l'avantage de notre confrère : c'est qu'il lui reste encore quelque espérance de réaction. Mais il se hâte trop de chanter victoire, et nous sommes certains que la France est entrée dans la voie du progrès, et que, non contente de ne pas faire de pas rétrograde, la nation marchera en avant ; car, comme dit Liguori, que le *Courrier* et ses amis doivent bien connaître, quand

FEUILLETON.

UN EPISODE DE LA TRAITE DES NÈGRES.

SUITE.—(Voir notre numéro des 27 et 29 février.)

— Non, señor, répondis-je à l'outrecuidant Portugais, ce voyage n'est pas mon premier.

— Ah ! fort bien ; vous aurez déjà été à Mozambique ! Mais Mozambique, cher señor, c'est l'enfance de l'art, l'a, b, c, d du métier. Voulez-vous que je vous donne un conseil ? ajouta le Portugais, d'un air de commisération.

— Volontiers, répondis-je en faisant un violent effort pour comprimer la colère qui commençait à gronder dans mon sein. — Voyons ce conseil ?

— Eh bien ! c'est de repartir dès aujourd'hui même pour retourner à votre point de départ. — Qu'en dites-vous ?

— J'y songerai. — A présent, señor Portugais, me permettez-vous de vous proposer un pari ?

— Lequel ?

— C'est que j'ai, avant demain matin cinq heures, une cargaison de cinq cents nègres à mon bord.

— Tiens, mais c'est de l'argent gagné que ce pari-là...

— Alors vous acceptez ?

— Certes. Combien voulez-vous perdre ?

— Deux mille piastres.

— Vous êtes par trop généreux, et vous me comblez ! s'écria le Portugais, en me riant au nez.

— Eh bien appelez vos gens, pendant que je vais en faire autant pour les miens, afin que nous ayons des témoins de notre pari.

Ce qui fut dit fut fait : les témoins portugais se moquèrent beaucoup de ma naïveté, quand à moi, je retournai à bord du *Pepé-el-Frances*, sans m'inquiéter davantage de leurs railleries ; je comptais bien prendre ma revanche.

A peine eus-je mis le pied sur le pont, que je convoquai tout l'équipage à se rendre à l'arrière.

— Mes amis, leur dis-je, je viens de tenir une gageure qui intéresse l'honneur de notre navire et de notre pavillon. — J'ai parié qu'avant demain matin cinq heures j'aurai une cargaison de cinq cents nègres à notre bord. — Voyons, les avis sont libres, et je vous promets de me faire part de vos observations et de vos idées ; que faut-il faire ? Vingt avis différents s'ouvrirent à la fois : tous étaient inexécutables. Enfin, après bien des discussions et des débats, chacun finit par avouer que mon pari était perdu. J'ordonnai alors de faire silence, et je tins le discours suivant :

— J'avoue, mes pauvres enfants, que vous êtes d'assez bons marins, mais en compensation vous manquez tout-à-fait d'esprit et d'imagination. — Le moins borné entre vous, excepté toutefois messieurs les officiers, n'est qu'une énorme bête ! Comment ! vous êtes ici soixante-quinze drôles qui vous dites braves.... vous avez le bonheur de monter *Pepé-el-Frances*, l'honneur d'être sous mes ordres ; il y a trois cents vares tout au plus de nous à cet insolent navire portugais qui renferme cinq cents nègres... et vous trouvez, chères et abominables brutes, que mon pari est perdu ?... Allons ! que chacun se rende vivement à son poste... et branle-bas général du combat !

J'avais à peine prononcé ces deux paroles, toujours d'un effet si magique sur un navire de guerre ou sur un négrier, qu'un immense hurra y répondit. — Vive le capitaine ! s'écria l'équipage électrisé, à bas les Portugais !

Dix minutes plus tard, nous voguions à toutes voiles vers notre ennemi : arrivés à cinq pas de lui, nous engagions notre beaupré dans le sien, et mes soixante-quinze vauriens se précipitaient, avec des cris de démon, à l'abordage.

Un nouveau quart d'heure s'était à peine écoulé, que j'étais déjà installé dans la cabine du capitaine portugais ; quant à ce dernier, il comparaisait devant moi, sous la garde de deux de mes matelots qui, la hache d'abordage au poing, le surveillaient d'un air goguenard.

— Señor capitán, lui dis-je en le saluant honnêtement, donnez-vous donc la peine de vous asseoir. — C'est deux mille piastres que vous me devez !

— Señor ! s'écria le Portugais en me lançant un regard furieux.

— Ou que vous me deviez tout-à-l'heure, repris-je, car vos nègres ne sont point encore dans le *Pepé-el-Frances* ; mais il faut une heure à peine pour opérer ce transbordement... et je gagne encore mon pari avec douze heures d'avance...

— C'est un vol, un acte de piraterie ! s'écria le Portugais hors de lui.

— Pardon, señor, repris-je en me levant, il n'y a là ni vol ni piraterie... Il y a tout bonnement une leçon donnée à un fat. Combien vous coûtent vos nègres ?

— Trente mille piastres (150,000 fr.).

— Fort bien, je vais vous faire compter vingt-huit mille piastres (car j'en garde deux mille pour le pari que vous venez de perdre), et je retournerai ensuite à mon bord, après avoir fait mettre votre équipage en liberté.

Vous avez une quinzaine d'hommes de plus que moi... si le cœur vous en dit... lâchez de prendre votre revanche !

Tout se passa ainsi que je venais de le dire : les cinq cents nègres furent transbordés sur *Pepé-el-Frances*, et ma chaloupe rapporta au capitaine portugais, non pas 28,000 piastres, mais bien 30,000, — car je consentis à abandonner les 2,000 piastres de mon pari pour indemniser les femmes de cinq à six hommes que mes matelots avaient tués pendant l'abordage.

Quoique ma cargaison fût alors au grand complet, je n'en restai pas moins ancré, pendant vingt-quatre heures, à quelques brasses du navire portugais ; ces vingt-quatre heures écoulées et notre ennemi n'ayant encore fait aucune démonstration hostile, je me trouvais relevé de la promesse que je lui avais faite de lui offrir sa revanche, et j'ordonnai d'appareiller.

A peine avions-nous fait une centaine de milles, que la vigie du grand mât annonça un navire sous le vent : c'était un tout petit sloop de guerre anglais, monté par un cinquantaine d'hommes et portant deux pierriers, qui croisait sur le passage des négriers ; quoique ce sloop ne fût pas d'une force formidable, il ne laissait pas que d'être fort dangereux, grâce à son peu de tirant d'eau qui lui permettait de fouiller toutes les criques, et grâce aussi à sa marche supérieure qui le rendait légal, pour la vitesse, des meilleurs voiliers. Du reste, son apparition, tout en me contrariant, ne me causa cependant que peu d'inquiétude : j'avais un excellent équipage, vingt-quatre

on n'avance pas on recule ; et nous ne sommes pas du tout disposés à en passer par là.

Nous lisons dans la *Réforme* :

« L'alliance bâtarde que nous avons signalée, il y a deux jours, se dessine maintenant avec une netteté qui doit rassurer bien du monde. Après de si étranges rapprochements, il n'y a plus à s'inquiéter de la paix publique. On ne battra plus le rappel à la moindre alerte, et l'Hôtel-de-Ville va peut-être nous laisser un peu de repos. »

« Et qu'aurait-on à craindre vraiment quand toutes les opinions sont d'accord pour faire votre éloge ; quand on a rallié à son drapeau toutes les bannières ; le *Siècle* et le *Constitutionnel*, l'*Univers religieux* et l'*Union* jadis monarchique ; la dynastie, la sacristie et le droit divin ? Qu'est-ce qu'une minorité, qu'une *faction*, allions-nous dire, avec laquelle on a pu compter au moment du danger, mais qui, devant ce concours inattendu, a si peu de force ? »

« S'il est un fait qui nous étonne, c'est qu'on ait laissé, le 24 février, cette minorité agir à sa guise ; c'est qu'on ne l'ait pas écrasée sous le poids de cette unanime réprobation dont on se fait aujourd'hui un si fier appui. Car enfin c'était, ce nous semble, le cas où jamais d'exhausser sur le pavoi cette politique de prédilection qui avait l'assentiment de la France entière. Vous aviez sous la main et M. Thiers et M. Barrot, voire M. de Malleville ; et vous avez laissé la minorité braver tout cela, et vous avez laissé partir votre petit roi et la régente ! »

« Oh ! non, l'époque où nous vivons n'a rien de commun, comme vous dites bien, avec celle où la première République fut fondée. Notre noblesse est sans préjugés, notre clergé sans ambition et tout-à-fait humble. Les Montagnards et les Girondins ne sont que deux vieux mots qui prouvent moins d'imagination que de mémoire ; ils ont fait place à quelque chose de plus péda-
nant et de plus rogue, aux doctrinaires de la République, si vous voulez bien. Ceux-ci ne jouent pas au Danton ni au Robespierre ; ils jouent au Barras et au Tal-
lien ; ils viennent réédifier sur le terrain déblayé par nos pères, et il leur faut, disent-ils, d'autres outils et d'au-
tres ouvriers. A eux donc la place ; qu'ils y bâtissent tout à leur aise, et avec d'autres matériaux, si faire se peut. Sous ce dernier rapport, et jusqu'à présent, leurs idées, ils en conviendront, ne sont pas très-jeunes ; ils ont tout maintenu et n'ont rien construit. Mais ils sont gens d'imagination, à ce qu'ils prétendent, et lorsqu'ils auront inventé quelque chose, nous qui n'avons que de la mémoire, nous en prendrons note pour qu'on se le dise, en attendant mieux. »

Elections des Départements.

AIX. — Voici le résultat connu de 31 cantons sur 35 :

Bochard,	64,803 voix.
Regemba,	57,746
Quinet,	45,878
Charrassin,	43,055
Sendret,	42,576
Bodin, de Montriblond,	41,396
Bouvet,	40,840
Champvans,	32,727

canons, et *Pépé-et-Frances* filait par un bonne brise, je vous l'ai déjà dit, ses seize milles à l'heure. Toutefois, j'ordonnai de prendre chasse devant lui.

La journée entière, — car le sloop avait été signalé le matin, — se passa sans amener aucun changement dans nos positions respectives : nous avions à peu près la même marche tous les deux, et nous conservions nos distances. La nuit vint, et par surcroît de précaution, je fis éteindre tous les feux à bord, et veiller la moitié de l'équipage. Le lendemain, le premier objet que nous aperçûmes à notre bossoir de babord, fut le maudit sloop : il ne s'était pas écarté d'une longueur de navire de sa route ; je commençai à me sentir de mauvaise humeur. Enfin, pour ne pas vous fatiguer, don Pablo, par le récit de notre journal de bord, qu'il vous suffise de savoir que huit jours plus tard nous nous trouvions absolument dans la même position. — Cette fois je perdis tout-à-fait patience.

Si demain matin l'Anglais nous poursuit encore, dis-je à mes officiers, il faudra songer à en finir avec lui dans la journée même. Nous ne pouvons conserver cette escorte jusqu'à la Havane.

Le lendemain, c'est-à-dire le neuvième jour de la chasse, à peine le soleil commençait-il à disputer l'horizon aux ténèbres, qu'un coup de canon retentit, puis fut immédiatement suivi d'un craquement de mât. C'était un boulet qui se logeait dans notre sabord de babord. D'un bond, je fus sur le pont : le sloop n'était plus guère qu'à deux portées de fusil de nous. Au moment même une lueur brilla à son avant, puis un nouveau boulet nous arriva en plein dans notre coque, et tua deux hommes dans l'entrepont. — Inutile de vous dire que tout l'équipage fut aussitôt sur pied.

— Chacun à son poste. — m'écriai-je et hors de moi. — Double charge de poudre dans chaque canon, deux boulets et une charge de mitraille.

A présent, m'écriai-je quand mes ordres furent exécutés comme on les exécute à mon bord, c'est-à-dire plus promptement que sur n'importe quel navire de guerre, — à présent, que personne ne bouge ; le premier qui fera feu avant mon commandement, je lui brûle la cervelle. — Un grand silence régna aussitôt sur *Pépé-et-Frances*, et l'on n'entendit plus que la voix claire et ferme, quoique un peu grêle, du capitaine anglais, qui préparait ses gens à l'abordage.

Maissiat (Jacques),	30,840
Favre-Gilly,	22,582
Petetin,	18,015

Il reste à connaître les procès-verbaux des cantons de Belley, Lagnieu, Châtillon-les-Dombes et St-Trivier-sur-Moignans.

DRÔME. — Valence. — Le dépouillement général des votes a eu lieu aujourd'hui jeudi et n'a été terminé qu'à 7 heures du soir.

Ont été proclamés députés du département de la Drôme à l'assemblée nationale :

M. Bonjean, avocat à la Cour de cass.,	60,836 voix.
M. Mathieu (Philippe), de Romans,	37,858
M. Sauteyra, sous-commissaire du gouvernement à Montélimar,	34,878
M. Bajard, doct en méd. à St-Donat,	34,744
M. Rey, membre du conseil général à Saillans,	34,673
M. Curnier, ancien maire de Valence,	33,508
M. Morin (Théodore), fabricant, membre du cons. gén. à Dieulefit,	30,398
M. Belin, avocat,	25,114

BOUCHES-DU-RHÔNE. — Le dépouillement général n'est pas terminé.

Voici le résultat du dépouillement pour les cantons dont le vote est connu au moment où nous écrivons ces lignes :

Barthélemy, maire,	68,964 voix.
Lamartine,	57,205
Ollivier (Démosthène),	56,593
Berryer,	42,442
Sauvage-Barthélemy,	35,928
Astouin (portefaix),	35,576
Laboulle,	32,230
Lacordaire,	31,096
Cormenin,	29,105
Pascal (d'Aix),	27,714
Poujoulat,	27,672
Hennequin,	27,427
Dubosc,	26,029
Reybaud (Louis),	25,246
Gleize-Crivelli,	23,411
Thiers,	20,475
Couturat,	17,218
Bonneval,	17,149
Demanet (mécanicien),	16,798

VAUCLUSE. — Avignon, 26 avril. — Voici le résultat des élections pour le département de Vaucluse, d'après une note écrite à quatre heures de l'après-midi, à la préfecture :

Laboussière, commissaire délégué du gouvernement,	38,767 voix.
Raispail, conseiller de préfecture,	31,799
Reynaud Lagardette, maire de Bollène,	29,863
Pin, maire d'Apt,	26,061
Perdiguier, ouvrier menuisier d'Avignon,	23,030
Bourbousson, docteur en médecine,	21,462
Gent, maire d'Avignon,	15,662
D'Olivier, officier de génie,	14,862
Floret, ex-député,	13,916

Je fis aussitôt virer de bord. — Laissez arriver ! m'écriai-je au timonier. — Trois minutes plus tard, nous nous trouvions bord à bord du sloop anglais et si rapprochés de lui que les hommes des deux navires eussent pu se battre à coups de pique.

— Visez à fleur d'eau, — m'écriai-je de nouveau, — puis, après quelques secondes, je poussai de toute la force de mes poumons le terrible mot de feu !

Une immense et seule détonation retentit jusqu'au ciel : *Pépé-et-Frances* trembla jusqu'au fond de ses entrailles, car les canons, ainsi que je vous l'ai déjà dit, avaient double charge de poudre, et regorgeaient jusqu'à la gueule de mitraille.

Lorsque le nuage de fumée qui nous enveloppait se fut dissipé, un bien triste spectacle vint frapper nos regards. Notre formidable bordée avait, littéralement parlant, coupé le sloop en deux. L'équipage anglais s'était jeté à la mer. Vous savez, don Pablo, combien j'aime de passion mon état de négrier avec ses dangers sans cesse renaissants et imprévus, et les fortes émotions qu'il procure, eh bien ! je vous avouerai qu'à l'aspect de tous ces pauvres diables d'Anglais qui nageaient péniblement vers nous, dans une mer rouge de sang, et nous tendaient leurs mains suppliantes, je maudis ma folle passion et fus près de faire le vœu d'y renoncer à tout jamais. Cependant, si je fusse tombé au pouvoir de ces mêmes gens, dont le sort me déchirait le cœur, il n'y a pas de plaisanteries dont ils ne m'eussent gratifié en me voyant accroché au haut d'une vergue. La corde au cou et deux boulets aux pieds.

Mon ami don Esteban N... allait continuer ce récit, lorsque je l'interrompis par une question. — Est-ce que vous avez laissé périr tout l'équipage du sloop ? demandai-je d'un air étonné.

— Eh parbleu ! me répondit-il, est-ce qu'il m'était possible d'agir autrement ? Un négrier qui se laisse tranquillement capturer en est quitte pour un triste exil à Sierra-Leone... mais s'il se défend... et qu'on le prenne... il cesse dès lors d'être considéré comme négrier, pour entrer dans la corporation de pirate, et on le pend. Pouvais-je nécessairement faire pendre mon équipage pour sauver celui du sloop anglais ? Du reste, don Pablo, croyez bien que pas un seul homme à bord de *Pépé-et-Frances* n'eût reculé devant ce sauvetage s'il eût été possible ; je me souviens même encore que mon maître d'équipage, un vieux loup de mer s'il en fut jamais, s'approcha de moi au moment où le dernier Anglais disparaissait sous les flots, et me dit avec un accent de sensibilité que je ne me serais pas attendu à trouver chez lui : « C'est dommage

HAUTE-GARONNE. — Les dépouillements cantonaux sont à peu près tous achevés et leurs procès-verbaux transmis au Palais-National.

En voici le résultat pour les quatre cantons de Toulouse :

Pagès,	23,343 voix.
Joly,	18,898
Gatien-Arnoult,	15,493
Marrast,	14,384
Mulé,	14,022
Calès,	13,387
Pégot-Ogier,	11,772
Azerm,	9,974
Jallier,	9,204
Soulès,	8,913
Dabeaux,	8,328
Pelet,	8,101
Espinasse,	7,752
Bonnet,	7,757
l'abbé Causette,	7,358
Janot,	7,120
Rémusat,	7,073
Gasc,	6,832
Brassine,	6,253
Vivent,	4,821

En rapprochant ces chiffres des résultats connus du scrutin dans les cantons les plus voisins, on peut déjà prévoir que M. Pagès sera en tête de la liste de nos représentants, et que M. Joly viendra ensuite. Il faut espérer aussi que les autres candidatures du comité central l'emporteront sur les listes hostiles, car les feuilles de la contre-révolution crient énormément à la corruption et à la violence afin de faire oublier sans doute les manœuvres de leurs propres partis.

— D'après le *Droit Commun*, journal de Bourges, voici les noms des neuf candidats qui ont obtenu le plus de suffrages dans les cantons de Bourges, Lart, la Chapelle-d'Augillon et la section de St-Florent où cinq communes ont voté :

Duvergier de Hauranne,	6,226 voix.
Vogue,	6,023
Bidault,	5,838
Bouziq,	5,829
Pyat,	4,944
Boissy,	4,633
Duplan,	4,345
Poisle-Desgranges,	3,997
Michel (de Bourges),	3,538

SEINE. — Voici, d'après les renseignements qui sont parvenus d'un grand nombre de sections, le résultat probable des élections de Paris.

La nomination des vingt-huit candidats qui suivent paraît certaine :

Lamartine, Dupont (de l'Eure), F. Arago, A. Marrast, Garnier-Pagès, Marie, Béranger, Crémieux, Carnot, Bethmont, Duvivier, Lasteyrie, Vavin, Buchez, Recurt, Cavaignac, Peupin, Corbon, Schmit, Agricola, Perdiguier, Pagnerre, Lamartine, Caussidière, Cormenin, Ledru-Rollin, Flocon, Louis Blanc.

Les candidats qui paraissent devoir réunir le plus de chances après ceux qui précèdent, sont les citoyens Bas-

tout de même, capitaine, quoique ce ne soient que des Anglais ?

Après avoir ordonné que l'on vint m'avertir quand on procéderait aux funérailles des deux hommes que nous avions eu de tués à bord, je me dirigeais vers ma cabine, lorsqu'une grande rumeur qui s'éleva sur l'avant me fit retourner la tête. Je ne puis vous exprimer, don Pablo, l'étonnement que j'éprouvai en apercevant sur le pont un jeune midshipman anglais, dont l'uniforme et les cheveux ruisselants d'eau, le teint pâle et les yeux hagards, me prouvèrent, sans réplique, que j'avais devant les yeux le dernier survivant du petit sloop de guerre anglais. Le malheureux, se soutenant avec peine de sa main gauche aux bastingages, semblait différent, non-seulement aux dangers auxquels il venait d'échapper, mais encore à ceux non moins terribles qui le menaçaient, et pourtant les plus sinistres avertissements ne lui manquaient pas : devant lui, un de mes mousses, mauvais garnement, alors âgé de quatorze ans, et qui est aujourd'hui aux galères, balançait dans sa main, d'un air fort significatif, un nœud coulant fait au bout d'une corde, dont l'autre extrémité était attachée à la grande vergue ; près du moussu se tenait un de mes plus féroces matelots, un Gênois, son long couteau à la main ; enfin, de tous les côtés, c'étaient des pistolets armés et des carabines épaulées, dont les points de mire couvraient tous le même but, c'est-à-dire la poitrine du pauvre naufragé. Quelque affreuse que fût la position de cet infortuné, je puis vous assurer, don Pablo, que je l'eusse volontiers échangé dans le moment contre la mienne. En effet, pour un homme de cœur, je me trouvais dans une épouvantable alternative : interposer mon autorité pour lui sauver la vie, c'était condamner mon équipage à mort... et le laisser périr, faible et sans défense sous les coups de ces forcenés... c'était me résigner à un éternel remords. J'étais donc plongé, je vous l'avoue, dans une bien pénible perplexité, lorsqu'un nouvel incident vint appeler ailleurs mon attention. C'était le midshipman qui parlait. — Messieurs, disait-il en s'adressant à mon équipage, de cette voix ferme, quoique grêle, que nous avions déjà entendue commander à bord du sloop l'abordage, jamais un officier anglais de la couronne ne marchanderait sa vie à des pirates et à des forbans... Ecoutez-moi donc sans crainte... ce que je sollicite de vous, car cela est compatible avec la dignité de mon uniforme, c'est la permission d'écrire, avant de mourir, mes derniers adieux à ma mère. Ma lettre sera remise décachée et ne contiendra aucune dénonciation contre vous... je crois que vous ne pouvez me refuser cette demande.

(La suite à un prochain numéro.)

tide, Goudchaux, Pascal, Vellu, Danguy, David (d'Angers), Wolowski, Garnon, Degousée, Guinard, Coquerel, Berger.

— Résultat connu des élections de la Seine-Inférieure :

Lamartine ,	47,449 voix.
Morlot ,	45,964
Desjobert ,	45,844
Lefort Gonssolin ,	45,827
Lebreton ,	45,138
Osmond ,	44,559
Levasseur ,	43,941
V. Grandin ,	43,683
Cécille ,	43,679
Germolère ,	42,621
P Lefèvre ,	42,197
Girard ,	38,914
Dobrenel ,	37,101
Senard ,	35,639
Th. Dargent ,	35,506
Bauthier ,	34,793
Martinet ,	34,701
Randoing ,	33,95
Desmarest ,	33,353

Décrets et arrêtés du gouvernement provisoire.

LIBERTÉ, ÉGALITÉ, FRATERNITÉ.

Rapport au gouvernement provisoire sur l'établissement d'un bilan général à sanctionner par l'Assemblée nationale comme point de départ financier de la République.

Citoyens ,

A l'époque de l'établissement du gouvernement représentatif, en 1814, aucune comptabilité publique, à l'instar de celle que la France possède aujourd'hui, n'ayant existé sous l'Empire, non plus que pendant les périodes politiques qui l'ont précédé, il devint indispensable d'établir une séparation tranchée qui formât le point de départ financier du nouveau gouvernement. De là est né le *découvert du service antérieur au 1^{er} avril 1814*, dont le solde figure encore dans la situation générale de l'administration des finances. La nécessité de la même séparation n'a pas été reconnue lors de la révolution de 1830, parce que la dynastie seule était changée, et que le principe consuetudinaire du gouvernement restait le même. Nous sommes aujourd'hui placés dans d'autres conditions en passant d'une monarchie à une république. Je vous propose, en conséquence, citoyens, d'adopter une mesure analogue à celle de 1814. L'époque de séparation gouvernementale, au point de vue financier, demeurera fixée au 24 février, et les termes en seront obtenus, par voie rétroactive, en appelant toutes les branches de service, de recette et de dépense, à dresser le tableau des droits constatés et réalisés jusqu'à cette époque, pour servir, avec le résultat du service de la trésorerie et de la dette inscrite, à déterminer le chiffre du découvert total légué à la République par le gouvernement déchu. Ce travail d'ensemble, dont le département des finances demeurera chargé, de centraliser sans retard les nombreux éléments, composera ainsi un *bilan général* à sanctionner, comme point de départ financier, par l'Assemblée nationale. Je ne doute pas, citoyens, que vous n'en appréciiez la haute utilité, et j'ai l'honneur de vous soumettre le projet de décret nécessaire à cet effet.

Signé : GARNIER-PAGÈS.

— Le gouvernement provisoire décrète :

Les propriétaires d'immeubles grevés des hypothèques ou privilèges spécifiés en l'art. 1^{er} du décret du 19 de ce mois, qui auraient négligé de faire les déclarations prescrites par l'art. 2, même décret, pourront être poursuivis directement pour le paiement de la contribution, sauf leur recouvrement contre les créanciers.

En cas de non paiement par les créanciers, le privilège attribué au trésor public, en matière de contribution directe, s'exercera avant tout autre sur les sommes dues par le propriétaire de l'immeuble grevé.

La contribution concernant des étrangers n'ayant point de domicile en France sera comprise dans des rôles exécutoires contre les propriétaires débiteurs, et recouvrés sur ceux-ci à titre d'avance.

Les propriétaires débiteurs, avant de se libérer envers leurs créanciers, seront tenus de se faire représenter la quittance de la contribution établie par le décret du 19 avril, sous peine d'en demeurer personnellement responsable.

— Décret du 26 avril. — Art. 1^{er}. Il est ouvert sur l'exercice 1848, au ministre des travaux publics, un crédit extraordinaire de 29,000 fr., pour être employé au paiement des travaux à exécuter à la colonne de Juillet pour la sépulture définitive des citoyens morts en combattant pour la République, les 23 et 24 février 1848.

Art. 2. La régularisation de ce crédit extraordinaire sera proposée à l'Assemblée nationale.

Décret du 24 avril. — Sont étendues à tous les officiers, marins et matelots, ainsi qu'aux sous-officiers, caporaux et soldats des troupes de la marine qui sont en état de désertion, les dispositions du 19 avril 1848, portant amnistie en faveur des déserteurs de l'armée de terre.

— Décret du 26 avril. — Le colonel Cormon (Jacques), du 32^e régiment d'infanterie de ligne, est nommé général de brigade, en remplacement du général Husson, admis à la retraite.

Nouvelles importantes d'Italie.

TURIN, mercredi 25. — Une personne digne de foi partie du camp sous Peschiera le 20 courant, à deux heures après-midi, assure que les troupes piémontaises se concentraient toujours de plus en plus sur ce point, et que la grosse artillerie étant arrivée, on s'attendait d'un moment à l'autre à donner l'attaque à la forteresse; il paraît que l'on n'a tant différé que dans le but d'éviter une inutile effusion de sang. L'armée de nos braves frères Piémontais continue à déployer un courage indigne pour notre cause commune.

Les volontaires de Padoue, qui depuis plusieurs jours ont pris position autour de la forteresse, avec l'avant-garde de l'armée piémontaise, se portèrent pendant quatre nuits de suite en avant des sentinelles perdues. Dans la nuit du 19 au 20, ils engagèrent une fusillade, à laquelle les assiégés répondirent par quelques coups de canon à mitraille. Nous n'avons éprouvé aucune perte. Il est recommandé à nos jeunes et courageux volontaires de ne pas exposer leur vie par des actes de bravoure qui ne peuvent avoir aucun résultat définitif, mais de se réserver pour une meilleure occasion.

Le bruit courait hier dans la journée, à Brescia, que le fort de Belfiore (près de Mantoue) avait été pris par les Piémontais.

PONTI, 19 avril. — Le camp piémontais près de Peschiera se dispose à l'attaque. La grosse artillerie et les bombes sont déjà mises en position. Le camp grossit chaque jour par l'arrivée de nouveaux corps d'infanterie et de cavalerie. Les chaussées de Volta à Ponti sont couvertes de cavalerie et d'artillerie, qui prennent position sur les ailes du camp avancé.

— Un corps de 24,000 hommes, Toscans, Romains et Napolitains, dont 17,000 de troupes régulières et 7,000 volontaires, s'unit à l'armée piémontaise pour combattre l'ennemi commun, sous les ordres du roi Charles-Albert. Une partie de ces troupes a déjà fait sa jonction; on attend les autres sous peu de jours.

Algérie.

On lit dans l'*Akhbar* du 25 avril :

« Les nouvelles de l'intérieur sont des plus satisfaisantes; la tranquillité est parfaite. La route d'Aumale est sûre; notre kalifat, Mahi-el-Dinn, y entretient une police incessante; seulement nous renouvelons aux colons, aux voyageurs d'apporter moins de confiance: ils dédaignent de camper auprès des postes arabes et font à leur tête. Les malfaiteurs sont de tous les pays, et un malheur, soit assassinat, soit vol, peut arriver de la part des maraudeurs. L'on pousse l'imprudence jusqu'à s'établir à Teblat, à Bettoum; l'on s'expose ainsi à être enlevé. »

— Avant hier, un convoi de 400 mulets est parti pour Aumale, sous le commandement de M. Philippe, officier attaché à la direction centrale des affaires arabes.

— Aujourd'hui, 800 mulets et chameaux sont partis pour la même destination avec M. Beauprêtre, du bureau arabe de Sour-Goslan.

— Le vieux fort ture de Bordj-Bouera, qui commande l'entrée de la grande Kabylie, est complètement restauré; deux compagnies d'infanterie y tiennent garnison.

CHRONIQUE LOCALE.

— Les recherches de la police de sûreté n'ont jamais été si nécessaires ni plus actives qu'en ce moment d'agitations, dont les scélérats savent profiter pour se glisser dans les grands centres de population, comme Lyon, où ils se cachent facilement dans les rangs de la foule encombrant sans cesse nos rues. Aussi voyons-nous avec satisfaction notre police de sûreté arrêter journellement un grand nombre de malfaiteurs et de condamnés libérés en rupture de banc. On comprend ce qu'a de dangereux, en ce moment, pour une ville comme Lyon, le séjour de pareils gens, si la police ne veillait sans cesse.

— Une fille, connue sous le nom de Jenny Hommens, qui a déjà été condamnée par le tribunal correctionnel de cette ville, et qui fréquentait alors les plus hardis voleurs, tels que les époux Col, la famille Beumayer et le surnommé le Maître-d'Ecole, a été reconnue et arrêtée, le 21 avril, par la police de sûreté, au moment où elle se mêlait à une foule stationnant à la porte d'une église. Cette fille, qui est en rupture de banc, était nantie d'un passeport au nom de Louise Salomon, femme Vernetty, qui paraît être le sien véritable, d'une somme de 158 fr., d'un cadenas et deux clefs, ainsi que de la cire pour prendre les empreintes. On pense que le séjour de cette hardie voleuse à Lyon, ne serait pas étranger à quelques vols avec fausses clefs qui ont été commis depuis quelque temps. La justice informe et nous espérons qu'elle saura s'emparer des complices de cette femme.

— Jeudi soir, la garde nationale des Brotteaux et de la Guillotière, représentée par ses officiers et ceux de ses soldats qui avaient voulu s'y adjoindre, a offert un punch, dans l'établissement du Jardin-d'Hiver, à MM. les officiers du régiment de lanciers, du régiment de dragons, et des régiments d'infanterie en garnison sur la rive gauche du Rhône. M. le général Gêmeau, commandant la 7^{me} division militaire, et M. le général Neumayer, avaient bien voulu accepter l'invitation qui leur avait été adressée. La plus franche cordialité et les plus énergiques protestations d'amour de l'ordre ont uni en un même sentiment toutes les personnes présentes. Les gardes nationaux ont particulièrement été enchantés des allures et des paroles franches de M. le général Gêmeau.

Des toasts chaleureux ont été portés par divers citoyens, et entre autres par le maire de la Guillotière. Le général a répondu par les paroles suivantes :

« Soldats citoyens et citoyens soldats !

« Je ne puis vous dire combien je suis heureux de cette cordiale réception. Vous avez compris tout ce qu'il y a dans le cœur de l'armée; je vous en remercie pour elle et pour moi. Je suis venu au milieu de vous pour consacrer tout ce que j'ai de forces au triomphe de la République. La République, c'est ce que nous voulons tous, et si quelques-uns de nos frères se tiennent encore à l'écart, s'ils se défient, c'est qu'ils ne nous connaissent pas; il faut qu'ils sachent que nous n'avons tous un cœur que pour les aimer, des bras que pour les embrasser.

« Tous nous voulons la République; mais nous la voulons pure, honnête, garantissant tous les fondements de la société, la propriété et la famille. C'est cette République que, par nos efforts réunis, armée, garde nationale, nous ferons triompher de tous ses ennemis. Comptez sur nous, à la vie, à la mort.

« Vive la garde nationale de la Guillotière !

« Vive la République ! »

A neuf heures, les gardes nationaux ont accompagné le général Gêmeau, ainsi que le général Neumayer, jusqu'à l'Hôtel-de-Ville de Lyon; et à dix heures, ils ont escorté, avec les trois corps de musique qui avaient joué des fanfares pendant qu'on prenait le punch, ceux de MM. les officiers qui sont logés dans le quartier de la Guillotière, en même temps que le chef de la municipalité provisoire, jusqu'à l'extrémité du cours Bourbon.

— Cette fête, qui a fait le meilleur effet, laissera certainement, à ceux qui y ont pris part, les plus agréables souvenirs.

— Le fait suivant a causé une grave émotion, jeudi soir, dans le quartier de la place d'Albon. Un homme, que l'on dit être un forçat libéré, s'étant refusé, dans un café du quartier, à payer la consommation qu'il s'était fait servir, surexcité qu'il était par de copieuses libations, le chef de l'établissement manda la garde au poste voisin.

Furieux de se voir maintenu en état d'arrestation, cet homme, d'une force prodigieuse, profita du moment où le chef de poste était occupé à recevoir la garde montante, pour se précipiter sur lui avec une baïonnette arrachée à un des fusils du poste.

Au moment où il s'élançait pour frapper le capitaine par derrière, un caporal qui se trouvait présent lui saisit le bras, et, s'efforçant de le désarmer, fut mordu par lui à la main.

Conduit au poste de l'Hôtel-de-Ville, ce forcené, en arrivant aux Terreaux, lança encore un vigoureux coup de poing au garde national le plus voisin, avec une telle violence que ce citoyen tomba sans connaissance. On est parvenu, non sans peine, à mettre en lieu de sûreté ce misérable qui, nous regrettons de le dire, trouvait encore de la sympathie parmi la foule qui ignorait la cause de son arrestation.

— Depuis quelques jours, on voit, des quais de la Saône, un grand nombre d'ouvriers occupés à tracer au milieu des clos une route, qui, en tournant la colline de Fourvières au-dessus de la chapelle, doit relier la place de l'Antiquaille au pont aérien projeté aux Chartreux. Le chemin de Choulans, depuis si longtemps réclamé par les quartiers de l'ancienne ville, est très avancé.

Si, comme tout le fait espérer, ces grands travaux arrivent bientôt à bonne fin, Lyon y gagnera non-seulement des voies précieuses de communication, mais aussi de magnifiques boulevards, et le public pourra jouir en les parcourant de tous ces points de vue si variés qui étaient le privilège de quelques maisons de campagne, et qu'aucune ville ne peut disputer à la nôtre.

— Les communes de Bellegarde, Montrond, et autres communes de la Loire, sont parcourues par des individus étrangers au pays, qui demandent avec menaces et se font donner de l'argent. Bien décidée à traiter sans ménagement les visiteurs de cette sorte, la garde nationale de Bellegarde a formé des patrouilles qui feront chaque nuit le parcours des campagnes. Les patrouilles seront armées et bonne justice sera faite.

— Le quartier de Perrache a été en émoi depuis avant-hier, par une visite domiciliaire, opérée en vertu d'un

ordre de M. le procureur de la République, rue Sala, 14, dans la maison des jésuites. Un individu était allé trouver une compagnie de Voraces pour leur dénoncer cette maison comme renfermant dans ses souterrains des armes et des munitions de guerre. Cette visite, qui a eu lieu sur l'insistance des Voraces auprès de M. le maire, n'a amené, comme toujours, aucun résultat. Nous sommes heureux de pouvoir annoncer que la police de sûreté s'est emparée du calomniateur, qui a été remis entre les mains de l'autorité supérieure.

— Un commencement d'incendie s'est manifesté dans une chambre au deuxième étage de la maison n° 4 de la rue du Gare, et a été de suite comprimé grâce à l'activité des pompiers que la police s'était empressée de prévenir.

On attribue cet incendie à la gaine d'un fourneau du cabaret du citoyen Paquet, qui avait été chauffé plus que de coutume, et dont le contact avec une poutre avait enflammé celle-ci.

— Le citoyen Lecouvreur, infirmier à l'hôpital militaire de Lyon, revenait de Paris par la barrière de Vaise, lorsqu'il fut accosté par un individu se disant venir d'Afrique, qui lui proposa de l'accompagner et de lui porter son sac; cet imprudent et trop confiant militaire, heureux sans doute de se débarrasser d'un fardeau qu'il portait depuis longtemps, livra son sac à cet inconnu, qui, arrivé au pont de Serin, le pria de l'attendre un instant, le temps de s'assurer si le bâtiment qu'il apercevait en face n'était pas l'hôpital. Le temps se passe sans que l'inconnu complaisant ni le sac ne reparaissent; alors, mais trop tard, le malheureux Lecouvreur s'aperçut qu'il était victime d'un de ces adroits filoux qui exploitent les étrangers arrivants. Ce sac, qui est en cuir noir, contenait 10 francs et des effets marqués du numéro matricule 650. La police est sur la trace de ce filou qu'elle espère saisir.

Suisse.

BALE, 22 avril. — M. Necker a passé la nuit ici, mais on lui a ordonné de se retirer.

On dit que MM. Struve et Herwich sont venus aussi hier pour engager les ouvriers allemands pour un coup de main. Les ouvriers allemands qui se trouvaient avant hier à Huningue n'ont point traversé le Rhin; ils se sont rendus à Kems. Ce matin à quatre heures, 400 Allemands ont été dirigés de Strasbourg à Rixheim; de là ils sont partis pour Kems pour se joindre aux autres qui les attendaient pour traverser le Rhin.

GRAND-DUCHÉ DE BADE. — FRIEBURG, 22 avril. — Une lettre de Soeckingen, en date du 21 courant, annonce que M. Struve, un des chefs du mouvement républicain, a été arrêté par la gendarmerie au moment où il traversait le pont de Soeckingen pour se réfugier en Suisse.

DANEMARCK. — Rendsbourg, 21 avril. — Hier, l'ordre a été donné aux troupes prussiennes de se porter en avant. Aujourd'hui un combat a eu lieu entre un corps de 1,800 Danois et un corps de volontaires de 4 à 500 hommes, près d'Altenbo. Les Danois ont été battus et mis en fuite. Cette affaire fait le plus grand honneur aux volontaires.

GRISONS. Coire. — Des lettres particulières de la Lombardie, que nous recevons à l'instant, nous apprennent qu'un armistice a été conclu.

Allemagne.

HOLSTEIN, 23 avril. — Le gouvernement provisoire a reçu aujourd'hui des dépêches de Londres, aux termes desquelles le cabinet britannique ne considère pas les démarches de la diète germanique contre le Schleswig comme une déclaration de guerre contre le Danemarck et restera par conséquent neutre pour le moment. Les nouvelles des journaux danois du 19 coïncident avec ce fait.

Autriche.

VIENNE. — Le comte Fiquelmont a invité, de la part du gouvernement autrichien, la diète germanique, à vouloir bien ajourner au 18 mai la réunion du parlement national allemand. Le gouvernement autrichien s'est mis d'accord, sur ce point important, avec le gouvernement prussien.

— 21 avril. — La banque a résolu d'envoyer un million de florins à Linz, un million à Brunn, un million à Bude et un million à Prague, pour fournir un secours à l'industrie. On croit que le gouvernement aura recours à la Grande-Bretagne pour faire un emprunt sur hypothèques.

HOLSTEIN. Rendsbourg, 23 avril. — Un combat a eu lieu entre les troupes prussiennes et les Danois, près Bustorf. Les premiers se sont emparés de la ville de Schleswig.

Danemarck.

COPENHAGUE, 19 avril. — Aujourd'hui les premiers navires prussiens ont été amenés jusqu'ici, et des vaisseaux de guerre sont partis pour le Nord et le Sud.

— Aujourd'hui la chambre de commerce a demandé aux négociants s'ils voulaient que Nambourg et Rubbeck fussent considérés comme neutres. Ils ont répondu affirmativement, mais on croit généralement que l'Elbe et la Drave seront bloquées.

LEIPSIK, 23 avril. — Des lettres de St-Petersbourg nous apprennent que l'envoi d'or pour notre ville a été prohibé. On croit par conséquent que l'exportation de l'or sera défendue.

Prusse.

BERLIN, 23 avril. — Des nouvelles officielles arrivées à l'instant nous apprennent que le gouvernement danois a ordonné, le 19 courant, l'embargo à l'égard de tous les navires marchands se trouvant dans les ports danois et à ses vaisseaux de guerre de capturer les navires prussiens.

Angleterre.

LONDRES, 26 avril. — Cité, quatre heures, premier cours au comptant, 82 1/2; dernier cours, à quatre heures, 81 7/8 à 82.

Au 9 mai, premier cours, 82 1/4; dernier cours, à quatre heures, 81 7/8 à 82.

Espagnols: active, 11 1/2; 3 0/0, 21 1/4, 21 à 21 1/2.

Portugais, 4 1/2 0/0, 15.

Hollandais, 4 0/0, 61 à 60; 2 1/2 0/0, 61 à 60, 2 1/2 0/0, 40 1/2 à 41.

Chemins de fer français: Rouen, 14 à 15; Orléans, 18 à 23; Havre, 7 à 8; Nord, 6 1/2 à 6; Amiens, 6 à 6 1/2; Vierzon, 12 à 8; Bordeaux, 4 1/2 à 4; Strasbourg, 6 1/2 à 5 1/2; Nantes, 7 à 6; Lyon, 8 à 7 1/2.

— L'opinion en faveur parmi le parti républicain de Dublin, est qu'il n'y aura point de mouvement avant le 23 mai, anniversaire de l'affaire du soulèvement de 1798; il est à croire qu'il n'y a pas de soulèvement bien défini.

On croit, dans la Cité, que M. Bulwer sera nécessairement rappelé de Madrid; on voudrait, à tort, qu'il fût remplacé par un chargé d'affaires ou un consul qui aurait pouvoir pour traiter avec le gouvernement espagnol.

— La démonstration chartiste, à Calton-Hill-Edimbourg, a échoué. C'est à peine s'il y avait 6 à 700 personnes présentes. Le mauvais temps a forcé les assistants à se réfugier dans Adam-Square. Il a été adopté un projet de mémoire à la reine pour demander à S. M. de dissoudre le parlement.

Portugal.

LISBONNE, 19 avril. — La majorité ministérielle en faveur de l'élection directe a été de 25 voix; maintenant l'opposition demande une loi électorale et la dissolution des cortès. Le gouvernement est inquiet sur les intentions des progressistes; il a adopté des mesures militaires de précaution.

On avait répandu dans la ville des proclamations incendiaires provoquant le détronement de la reine.

La reine a abandonné au trésor 39,000 livres sterl. pour une année de revenu, afin de soulager le trésor de l'Etat. Le comité des finances a proposé de réduire le budget de 1848-49 de 600 contos de reis (160,000 livr. sterl.).

Du 20 avril. — Le bruit court que la reine dona Maria est dans l'intention de rappeler Costa-Cabral à ses conseils; mais cette nouvelle est d'autant moins croyable, que le duc de Palmella est arrivé hier de Madère.

Naufrage de la Corvette la Boussole.

Le ministre de la marine a reçu aujourd'hui, par le chargé d'affaires de France au Venezuela et par le commandant du bâtiment lui-même, la triste nouvelle de la perte de la corvette la Boussole.

Voici les termes du rapport de cet officier supérieur :

« A bord de la Boussole, naufragée sur le petit Curaçao le 4 mars 1848.

« Monsieur le ministre,

« J'ai l'extrême douleur de vous annoncer la perte de la corvette la Boussole, que je commandais.

« Ce fatal événement a eu lieu hier matin, une heure avant le jour, lorsque je me rendais de Puerto-Cabello à Haïti. La cause en est due aux courants qui m'ont porté, dans la nuit, de 12 milles au N.-O., et à ce que l'horizon était embrumé. Je me croyais au sud du milieu chenal entre Buénos Ayres et le petit Curaçao, lorsqu'on cria terre et brisants devant nous. Toutes les vigies étaient à leurs postes, et l'officier de quart veillait aussi sur son banc. La manœuvre ne put être assez prompte pour éviter l'échouage. Le temps de mettre les embarcations à la mer pour éloigner des ancrs à jet, suffit pour que la corvette se défonçât sur les roches, où elle était poussée par une forte lame du travers. Le gouvernail avait été brisé dès les premiers coups de talon. Dans cette triste situation, il ne me restait plus qu'à aviser aux moyens de sauver l'équipage, et tout d'abord quelques vivres pour assurer sa subsistance sur l'ilot désert où nous étions. Cette besogne fut pleine de difficultés, à cause des brisants qui nous entouraient; mais le courage de mes officiers surmonta tous les obstacles au prix de trois embarcations brisées. Personne heureusement n'a péri.

« Je n'ai pas encore quitté mon bâtiment. Je m'occupe de sauver du gréement tout ce qui peut s'enlever et aller à terre. Quant à la cale, elle est remplie d'eau.

« Les secours que j'ai fait demander à Curaçao sont arrivés, et le consul américain, en se mettant tout à ma disposition, m'écrit qu'il a les moyens de loger et nourrir mes hommes pendant le temps qu'ils passeront dans ce port. Le gouverneur hollandais me fait non-seulement les offres les plus obligeantes, mais m'expédie un brick de guerre que j'aperçois sous voiles.

« J'envoie tout d'abord à Curaçao, par une des goëlettes arrivées ce matin, les hommes qui me sont le moins utiles. Lorsque je ne pourrai plus rien faire moi-même pour la Boussole avec mes officiers et mes meilleurs matelots, je me rendrai aussi à Curaçao.

« J'écris à notre agent consulaire à Puerto-Cabello et à nos capitaines de deux navires français qui sont en ce port, pour qu'ils veillent bien me rapatrier avec mon équipage. J'aime à croire qu'ils se rendront à mon désir d'ici à un mois au plus tard, et qu'ils nous conduiront à Brest.

« J'aurai l'honneur de vous rendre compte ultérieurement, avec détail, du malheureux événement qui prive encore la France d'un de ses bâtiments, et me navre profondément le cœur. Ce qui me console, c'est que chacun a fait son devoir.

« Je suis avec respect, etc.,

« Le capitaine de vaisseau, commandant la Boussole,

« JEHENNE. »

Départements.

BOUCHES-DU-RHÔNE. — Un terrible spectacle avait attiré, lundi dernier, près de Château-Vert, une foule considérable. Une embarcation conduite par un batelier inexpérimenté, s'était engagée dans les récifs qui hérissent la côte d'Arène. Pendant trois fois les eaux ont entièrement recouvert le bateau. Heureusement que des secours ont été apportés à temps aux malheureux qui avaient déjà perdu toute espérance et ne songaient plus qu'à mourir.

M. et M. G..., leur sœur et un jeune employé au

chemin de fer de Marseille, ont été ainsi arrachés à une mort certaine. Ils prient très instamment M. Arnoux, propriétaire du Château-Vert, et les intrépides et braves pêcheurs Thomas, Guichard, et quatre de leurs camarades dont les noms ne nous sont pas connus, d'accepter les remerciements les plus vifs et les mieux sentis pour les soins dont ils les ont entourés.

D'un autre côté, ils signalent l'entêtement stupide du batelier qui refusait les cordes de salut qui lui étaient jetées pour tirer leur embarcation à terre.

(Sémaphore.)

NOUVELLES DIVERSES.

— Nous avons déjà un journal rédigé sous les auspices du citoyen Raspail. D'autres sont publiés par les citoyens Cabet, Sobrier, Thoré. Il paraît que M. A. Bianqui veut aussi se faire journaliste, car nous apprenons qu'il va publier, à partir du 1er mai, un nouveau journal.

— Un journal annonce, comme le tenant d'une source certaine, que le décret relatif à la reprise des chemins de fer par l'Etat est à l'imprimerie du Moniteur, ainsi qu'un autre décret consacrant le même principe pour les assurances contre l'incendie. Ces décrets seraient promulgués avant la réunion de l'assemblée nationale.

— M. James Wilson, membre de la chambre des communes, dont le Times a annoncé la prochaine nomination comme vice-président de l'administration du commerce, n'a appris cette nouvelle que par ce journal, et lorsqu'il était en route pour Paris.

— M. Paul Naudé, archevêque d'Avignon, est mort le jour de Pâques d'une attaque d'apoplexie foudroyante qui l'a surpris à la messe au moment où il recevait les ablutions. Ce prélat, né aux Angles, dans les Pyrénées-Orientales, le 22 octobre 1794, avait été sacré évêque de Nevers au mois de novembre 1834. Il occupait auparavant la place de supérieur du séminaire de Perpignan.

— On nous assure que monsieur l'archevêque de Paris a fait des représentations à M. Carnot, ministre des cultes, au sujet de la composition du programme de la grande fête du 4 mai. Il se plaint qu'on convie le clergé catholique à prendre place à la suite d'une statue symbolique et d'un char païen, et qu'on veuille renouveler les folies théophilanthropiques de Laveillière Lepeaux et de Robespierre.

— On lit dans le National :

« Le sieur Couput dont nous avons parlé avant-hier s'est rendu à ce qu'il paraît coupable d'une usurpation de pouvoirs. Nous croyons savoir en effet que l'ordre a été expédié au général Cavaignac de le traiter sans le moindre ménagement.

« Nous espérons que l'honorable général usera énergiquement des pouvoirs que lui confirme le gouvernement. »

— On lit dans le Toulonnais du 25 :

« Abd el Kader doit partir demain avec sa suite pour le château de Pau. Un bâtiment à vapeur le transportera à Cette, d'où il continuera sa route par terre. »

— On lit dans le Courrier du Havre du 25 :

« On nous assure qu'il est question d'un dégrèvement de 15 livres par 100 kilogrammes de sucre colonial exclusivement. C'est-à-dire qu'il ne serait rien changé au tarif du sucre indigène ni à celui des sucres étrangers. »

Le Moniteur publie le tableau comparatif des principales marchandises importées et exportées pendant les premiers mois de 1848, 1847 et 1845.

Les droits perçus se sont élevés, savoir :

En mars 1846, à 12,355,628

En mars 1847, à 12,050,657

En mars 1848, à 5,537,472

Pendant le 1er trimestre ils se sont élevés, savoir :

En 1846, à 36,224,027

En 1847, à 32,969,395

En 1848, à 23,022,378

Ainsi l'on voit que les trois premiers mois de 1848 offrent une diminution de plus de 9 millions 1/2 sur la même période de 1847 qui, cependant, était déjà une mauvaise année pendant laquelle on avait perçu plus de 3 millions de moins que pendant le 1er trimestre de l'année précédente.

Ces diminutions portent sur presque tous les articles, excepté les fontes de fer, les houilles, les sucres étrangers, qui présentent au contraire une amélioration sur les années précédentes.

Bourse de Paris, 27 avril 1848.

Nos fonds continuent de monter sans causes nouvelles. Le 3 0/0 ouvert à 47, a fait 48 et reste à 47, en hausse de 2 1/2 0/0 sur hier. Le 5 0/0 ouvert à 67 reste à 69, en hausse de 4 0/0. Les actions de la Banque de France ont fait 1575, mais elles sont retombées à 1430 pour finir à 1490, en baisse de 10 fr. sur hier. Les bons du trésor ne sont pas cotés; obligation de la ville 1035, en hausse de 3 fr. Vieille-Montagne 1800 à 1900. Les affaires ont été très-animées. A terme le 3 0/0 reste à 47 25 et le 5 0/0 à 68 75.

	Cours de clôture.	Compt. fin c.
5 0/0 comptant, 69.	5 0/0 fin cour. 68. 75.	
4 1/2 d°	4 0/0	
5 0/0 d° 47.	5 0/0 fin c. 47. 25.	
Banq. de France 1495.	4 canaux, "	
Bons du trésor.	Oblig. de la ville 1035.	
	BELGIQUE.	
5 0/0 (1840) 66 1/4.	4 1/2.	
5 0/0 (1842).	2 1/2.	
Banque belge.	2 1/2. Hollandais.	
	ESPAGNE.	
Active.	3 0/0.	
Passive.	d° int. comp.	
Différée.	d° fin courant.	
Rente de Naples, 53 50.	Vienn.	
Empr. Romain, 53 1/2.	Piémont, 860.	
	Saint-Germain.	
	Versaille (rive droite).	
	d° (rive gauche).	
	Paris, Orléans.	
	Paris, Rouen.	
	Rouen Havre.	
	Marseille, Avignon.	
	Strasbourg, Bâle.	
	Centre.	
	Amiens, Boulogne.	
	Orléans, Bordeaux.	
	Nord.	
	Paris, Lyon.	
	Paris, Strasbourg.	
	Tours, Nantes.	
	Montreuil.	
	Dieppe.	

L'un des Rédacteurs gérant, FAURES.

LYON.—IMPRIMERIE DE MOUGIN-RUSAND.
aux halles de la Grenette.